



## ACCOMPAGNEMENT A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION TRI-PARTITE PROJET D'ETABLISSEMENT

L'action proposée permettra aux participants aux participants de

- Clarifier la méthodologie d'action et prioriser le démarrage des travaux sur chacun des sites au regard des projets engagés, des contraintes évaluées, des obligations incombant à l'établissement
- Réviser la pertinence du fond et du sens des projets élaborés au regard de l'évolution de la structure
- Accompagner la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles et l'élaboration de la prochaine convention de l'établissement
- Finaliser les travaux réalisés et garantir la cohérence globale des écrits

### INTERVENANT (S)

Consultant(e)

### ELEMENTS DU PROGRAMME

#### PHASE 1- Evaluation et priorisation des actions à mener

Entretien avec la direction et l'encadrement, analyse de l'existant

Evaluation des priorités et de la méthodologie de mise en œuvre

#### PHASE 2 – Lancement des groupes thématiques du projet d'établissement

Suivi des travaux des groupes

Bilan d'étape

#### PHASE 3 – Formalisation des travaux menés

Pour un projet adapté à votre demande, merci de nous consulter

[E.FORS](#)

---

**E. FOR. S**

**ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE**

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert  
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : [efors-sante@wanadoo.fr](mailto:efors-sante@wanadoo.fr) • [www.efors.fr](http://www.efors.fr)

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A – Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13